

Séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 19 décembre 2022 à 19h00.

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 SERVICES MUNICIPAUX
 - 2.1 programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
 - 2.2 prévisions budgétaires 2023 - Fonds d'administration
- 3 questions du public



Isabelle Vézina,
Greffière